Le Portfolio européen.
Mes descripteurs pour l'allemand du Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL). Le niveau A2 est l'objectif de fin de 5e après 200h de cours, obligatoire en fin de 3e pour pouvoir s'inscrire au DNB (Brevet des Collèges), comme c'est le cas pour le B2i.

A2 – Lire et comprendre.
2-1 Je peux comprendre une lettre personnelle simple et courte.

2-2 Je peux comprendre des textes courts et simples sur des sujets concrets contenant du vocabulaire extrêmement fréquent.

2-3 Je peux reconnaître les principaux types de lettres (demande d'information, commande, réclamation…) sur des sujets familiers.

2-4 Je reconnais si un article de presse traite d'un sujet politique, culturel ou économique, d'un fait divers, de la météo…

2-5 Je peux comprendre les panneaux dans les lieux publics (pour l'orientation, la sécurité, le danger, les interdictions…).

2-6 Je peux trouver un renseignement spécifique dans des prospectus, des menus, des annonces, des horaires, un site Internet…

2-7 Je peux suivre le mode d'emploi d'un appareil d'usage courant (comme un téléphone portable ou public).

2-8 Je peux utiliser le sens général d'un texte pour deviner le sens probable de mots inconnus.

A2 – Écouter et comprendre.
2-9 Je peux comprendre des numéros de téléphone.

2-10 Je peux comprendre des consignes et des instructions simples, par exemple pour aller d'un point à un autre à pied ou en transports en commun.

2-11 Si on me raconte une histoire simple au sujet de gens que je connais, je peux saisir le sens général.

2-12 Dans une histoire simple, je peux reconnaître si on parle de faits présents, passés ou futurs.

2-13 Je peux généralement identifier le sujet d'une conversation qui se déroule en ma présence si les gens parlent lentement.

2-14 Je peux comprendre de courts passages à la radio à condition que la personne parle lentement.

2-15 A la télévision, je peux, en m'aidant des images, identifier le sujet général traité au journal télévisé.

A2 – Descripteurs socioculturels. Comprendre et respecter les règles et les usages.
Je peux utiliser les formules de politesse élémentaires (« merci », « s'il vous plaît », « excusez-moi », « pardon ?».

Quand je parle avec quelqu'un, je peux me débrouiller en utilisant des formules simples et polies de salutation et de congé.

Quand je parle ou quand j'écris à quelqu'un, je peux utiliser le registre approprié (« tu » ou « vous » et vocabulaire différencié).

A2 – Parler avec quelqu'un
2-16 Je peux utiliser des formules de politesse simples et courantes pour m'adresser à quelqu'un ou le saluer.

2-17 Je peux établir un contact social : salutations et congé ; présentations ; remerciements.

2-18 Je peux dire ce que j'aime ou ce que je n'aime pas.

2-19 Je peux dire de façon simple ce que je pense de quelque chose.

2-20 Je peux exprimer simplement mon accord ou mon désaccord.

2-21 Je peux poser des questions simples, répondre et échanger des idées simples sur des sujets familiers.

2-22 Je peux demander et donner des informations simples sur des sujets tels que le travail ou les loisirs.

2-23 Je peux discuter du programme de la soirée ou du week-end, faire quelques suggestions et réagir à des propositions simples.

2-24 Je peux faire ou accepter une offre, une invitation ou des excuses.

2-25 Je peux me débrouiller assez bien dans les situations courantes de la vie quotidienne pour me déplacer, me loger, me nourrir et faire des achats).

2-26 Je peux me débrouiller assez bien dans les situations courantes de la vie quotidienne pour me nourrir.

2-27 Je peux me débrouiller assez bien dans les situations courantes de la vie quotidienne pour me faire des achats.

2-28 Je peux demander et obtenir des renseignements, par exemple dans un office de tourisme.

2-29 Je peux demander des conseils ou des consignes sur des sujets quotidiens, et en donner.

2-30 Je peux donner mon opinion sur des problèmes pratiques à condition qu'on m'aide à reformuler.

2-31 Si j'utilise un mot dont je ne suis pas sûr(e) du sens, je peux faire des gestes pour clarifier ce que je veux dire.

2-32 Quand je ne sais pas dire le nom de ce que je veux, je peux l'obtenir quand même en le désignant du doigt et en disant : « Je voudrais cela, s'il vous plaît ».

2-33 Je peux indiquer que je ne comprends pas ce qu'on me dit et demander de répéter ou de m'expliquer un mot.

A2 - S'exprimer en continu à l'oral.
2-34 Je peux décrire quelque chose, des lieux, une expérience scolaire ou un événement.

2-35 Je peux décrire ma famille, l'endroit où j'habite ou où je vais en vacances.

2-36 Je peux décrire et comparer sommairement des objets.

2-37 Je peux expliquer en quoi une chose me plaît ou me déplaît.

2-38 Je peux justifier très simplement mes opinions, mes projets, mes actes.

2-39 Je peux décrire des projets et des préparatifs.

2-40 Je peux décrire des habitudes et des occupations journalières.

2-41 Je peux décrire des activités passées et expériences personnelles

A2 - Phonologie
Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger.
On devra parfois faire répéter.

A2 – Aisance à l'oral
Je peux construire des phrases sur des sujets familiers avec une aisance suffisante pour gérer des échanges courts et malgré des hésitations et des faux démarrages évidents.

Je peux me faire comprendre dans une brève intervention, même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont très évidents.

A2 – Écrire
2-42 Je peux dans une petite lettre personnelle, décrire ma famille, l'endroit où je suis et ce que je fais.

2-43 Je peux écrire une petite lettre personnelle pour inviter quelqu'un ou lui faire une proposition.

2-44 Je peux écrire un petit message pour remercier d'une invitation ou d'une proposition ou pour m'excuser.

2-45 Je peux reproduire à l'écrit des phrases que je connais à l'oral ou m'inspirer de l'oral pour construire des phrases à l'écrit.

2-46 Je peux raconter ce qui m'est arrivé dans un passé proche ou lointain.

2-47 Je peux relier mes phrases avec des mots tels que « parce que », « d'abord », « ensuite», « enfin »...

2-48 Je peux, en me relisant plusieurs fois, repérer, corriger ou supprimer mes erreurs.

2-49 Je peux prendre des notes pendant une conversation au téléphone, à condition de pouvoir faire répéter.

2-50 Je peux écrire une biographie.

2-51 Je peux utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.